
États financiers de Les YMCA du Québec

31 décembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	6-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Les YMCA du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les YMCA du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les YMCA du Québec au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

Le 14 mars 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Les YMCA du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2017

Notes	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Activités des programmes	29 265 170	28 196 054
Subventions pour programmes	19 873 421	14 895 141
Loyer	1 635 732	1 753 444
Subventions pour les installations	1 774 401	1 772 882
Subventions pour les installations – intérêts	240 905	315 601
Dons de la Fondation des YMCA du Québec	1 035 251	1 081 824
Centraide du Grand Montréal	1 618 852	1 404 454
Revenus de placement	98 884	57 208
	55 542 616	49 476 608
Charges		
Salaires et charges sociales	30 423 265	28 867 427
Dépenses liées aux programmes	4 595 958	3 325 430
Réparations et remplacements, fournitures d'entretien et contrats de service	5 420 111	4 890 144
Chauffage et électricité	1 637 890	1 617 615
Frais de location	1 124 927	1 158 060
Dépenses de bureau	970 439	936 464
Honoraires	1 037 128	1 113 669
Frais de promotion	642 059	664 250
Frais d'employés et perfectionnement du personnel	642 264	547 919
Assurances et taxes	759 895	742 790
Frais bancaires	323 732	314 729
Honoraires versés à YMCA Canada et autres cotisations	629 888	652 279
Créances douteuses	143 716	179 979
Autres charges	106 154	252 546
	48 457 426	45 263 301
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants	7 085 190	4 213 307
Intérêts des emprunts hypothécaires et autres coûts de financement	(376 746)	(444 320)
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 421 445)	(3 581 998)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 522 578	1 529 146
Excédent des produits sur les charges avant la variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt et la radiation de l'avance à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec	4 809 577	1 716 135
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt	150 216	101 093
Radiation de l'avance à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec	(1 118 727)	—
Excédent des produits sur les charges	3 841 066	1 817 228

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les YMCA du Québec
État de l'évolution de l'actif net
 Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Investi en immobili- sations	Grevé d'une affectation d'origine interne	Non grevé d'affectations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2015	11 521 318	—	1 080 048	12 601 366
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 951 759) ⁽¹⁾	—	3 768 987	1 817 228
Investissement en immobilisations	1 211 073 ⁽²⁾	—	(1 211 073)	—
Solde au 31 décembre 2016	10 780 632⁽³⁾	—	3 637 962	14 418 594
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 748 651)⁽¹⁾	—	5 589 717	3 841 066
Investissement en immobilisations	2 323 501⁽²⁾	—	(2 323 501)	—
Virement	—	2 000 000	(2 000 000)	—
Solde au 31 décembre 2017	11 355 482⁽³⁾	2 000 000	4 904 178	18 259 660

	2017	2016
	\$	\$
(1) Ventilation :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 421 445)	(3 581 998)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 522 578	1 529 146
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt	150 216	101 093
	(1 748 651)	(1 951 759)
(2) Ventilation :		
Encaissement des subventions à recevoir	(1 332 885)	(1 264 186)
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 891 859	926 562
Acquisition d'immobilisations incorporelles	648 559	334 433
Remboursement de la dette	1 806 874	1 720 952
Augmentation de la dette	(520 483)	(310 128)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(170 423)	(196 560)
	2 323 501	1 211 073
(3) Ventilation :		
Subventions à recevoir à court terme	1 379 641	1 318 681
Subventions à recevoir à long terme	4 310 751	5 704 596
Immobilisations corporelles	33 601 909	35 131 495
Immobilisations incorporelles	982 992	334 433
Tranche à court terme de la dette	(1 936 332)	(1 806 877)
Dette	(8 157 907)	(9 573 753)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(18 816 722)	(20 168 877)
Contrats d'échange de taux d'intérêt	(8 850)	(159 066)
	11 355 482	10 780 632



Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les YMCA du Québec
État de la situation financière
 au 31 décembre 2017

	Notes	2017	2016
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		1 368 857	3 233 849
Placements	3	7 687 210	2 603 849
Débiteurs	4	3 375 072	2 449 093
Subventions à recevoir	7	1 379 641	1 318 681
Somme à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec	10	1 023 553	919 102
Fournitures et charges payées d'avance		627 646	563 332
		15 461 979	11 087 906
Placements	3	1 541 811	1 546 781
Subventions à recevoir	7	4 310 751	5 704 596
Avance à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec	10	—	1 118 727
Immobilisations corporelles	5	33 601 909	35 131 495
Immobilisations incorporelles	6	982 992	334 433
		55 899 442	54 923 938
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		5 090 576	4 451 311
Produits reportés liés à des activités de programmes		1 726 132	2 259 976
Autres produits reportés		1 903 263	2 085 484
Tranche à court terme de la dette	7	1 936 332	1 806 877
		10 656 303	10 603 648
Dette	7	8 157 907	9 573 753
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	8	18 816 722	20 168 877
Contrats d'échange de taux d'intérêt		8 850	159 066
		37 639 782	40 505 344
Engagements	12		
Actif net			
Investi en immobilisations		11 355 482	10 780 632
Grevé d'une affectation d'origine interne	13	2 000 000	—
Non grevé d'affectations		4 904 178	3 637 962
		18 259 660	14 418 594
		55 899 442	54 923 938

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____  _____, administrateur
 _____  _____, administrateur

Les YMCA du Québec
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Notes	2017	2016
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		3 841 066	1 817 228
Ajustements pour :			
Variation de la juste valeur des placements		13 111	19 404
Amortissement des immobilisations corporelles		3 421 445	3 581 998
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		(1 522 578)	(1 529 146)
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt		(150 216)	(101 093)
Radiation de l'avance à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec		1 118 727	—
		6 721 555	3 788 391
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	11	(1 067 093)	28 954
		5 654 462	3 817 345
Activités d'investissement			
Augmentation de la somme à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec		(104 451)	(1 116 049)
Acquisition de placements		(5 091 502)	(364 996)
Cession de placements		—	288 510
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 891 859)	(926 562)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	11	(128 076)	(24 305)
		(7 215 888)	(2 143 402)
Activités de financement			
Encaissement des subventions à recevoir		1 332 885	1 264 186
Remboursement de la dette	11	(1 806 874)	(1 720 952)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		170 423	196 560
		(303 566)	(260 206)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse		(1 864 992)	1 413 737
Encaisse au début		3 233 849	1 820 112
Encaisse à la fin		1 368 857	3 233 849

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Les YMCA du Québec (le « YMCA ») est un organisme de bienfaisance voué à l'épanouissement du corps, de l'intelligence et de l'esprit de chacun ainsi qu'au développement de l'autonomie des personnes, des familles et des collectivités.

Par ses interventions, ses programmes et ses services, le YMCA vise à répondre aux besoins et aux attentes de la communauté. Il travaille de concert avec les personnes des communautés locales et des pays en développement, en vue d'obtenir la justice sociale et la maîtrise du milieu de vie.

Le YMCA a été constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Le YMCA applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés aux immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises afférentes à ces apports.

Les revenus afférents aux activités des programmes sont comptabilisés lorsque les services sous-jacents à ces revenus ont été rendus.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le YMCA devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, le YMCA comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Contrats d'échange de taux d'intérêt

Le YMCA recourt à des contrats d'échange de taux d'intérêt pour gérer son risque de taux d'intérêt afférent aux acceptations bancaires. Le YMCA a choisi de ne pas préparer la documentation requise pour l'application de la comptabilité de couverture.

Par conséquent, les contrats d'échange de taux d'intérêt sont constatés à la juste valeur à l'état de la situation financière à titre de passif. La juste valeur est déterminée à partir des cotes boursières et des cours obtenus d'institutions financières pour des instruments financiers dérivés identiques ou semblables. La variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt est présentée à l'état des résultats à titre de variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt.

Fournitures

Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de remplacement. La méthode du premier entré, premier sorti est utilisée dans le calcul du coût.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, comptabilisées au coût, sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	25 et 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Rénovations majeures	10 ans
Véhicules, mobilier et matériel	3 à 5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, constituées d'un logiciel d'inscription, sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans. L'amortissement débutera lors de leur mise en service.

Produits reportés liés à des activités de programmes

Les produits reportés liés à des activités de programmes proviennent des programmes de développement communautaire qui sont financés au moyen de subventions gouvernementales, d'apports de divers bailleurs de fonds et des dons de la Fondation des YMCA du Québec.

Autres produits reportés

Les autres produits reportés représentent des sommes reçues dont les services seront rendus au cours de l'exercice suivant.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements

	2017	2016
	\$	\$
Dépôt à terme, 1,05 %, échéant en août 2018 (au 31 décembre 2016 : 0,95 %, échéant en janvier 2017)	100 000	100 000
Certificats de placement garantis, 0,89 % à 1,37 %, échéant jusqu'en décembre 2018	5 020 202	—
Fonds communs diversifiés	4 108 819	4 050 630
	9 229 021	4 150 630
Tranche à court terme	7 687 210	2 603 849
	1 541 811	1 546 781

4. Débiteurs

	2017	2016
	\$	\$
Clients	179 226	173 155
Provision pour créances douteuses	(72 100)	(67 900)
	107 126	105 255
Intérêts courus à recevoir relatifs aux dettes subventionnées	149 519	183 725
Bailleurs de fonds pour les programmes communautaires et autres	3 118 427	2 160 113
	3 375 072	2 449 093

5. Immobilisations corporelles

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	2 601 730	—	2 601 730	2 601 730
Bâtiments, améliorations locatives et rénovations majeures	82 667 474	52 771 593	29 895 881	30 842 425
Véhicules, mobilier et matériel	9 455 978	8 351 680	1 104 298	1 687 340
	94 725 182	61 123 273	33 601 909	35 131 495

6. Immobilisations incorporelles

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciel d'inscription	982 992	—	982 992	334 433

7. Dette

	2017	2016
	\$	\$
Acceptations bancaires liées au Centre YMCA Cartierville	5 172 682	5 595 985
Billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville	3 400 891	4 156 594
Emprunt hypothécaire lié au Centre YMCA du Parc	920 790	1 397 923
Emprunt à YMCA Canada	599 876	210 128
Billet à payer	—	20 000
	10 094 239	11 380 630
Tranche à court terme	1 936 332	1 806 877
Tranche à long terme	8 157 907	9 573 753

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

\$

2018	1 936 332
2019	1 845 855
2020	5 296 463
2021	1 015 589

7. Dette (suite)

Acceptations bancaires liées au Centre YMCA Cartierville

En vertu d'une convention de crédit, le YMCA a obtenu, le 31 mars 2010, des facilités de crédit d'un montant initial de 7 000 000 \$ et de 964 000 \$ pour des périodes de 7 ans et de 5 ans, respectivement, lui permettant d'effectuer des emprunts sous la forme d'acceptations bancaires à escomptes d'une durée pouvant varier entre un mois et un an. Ces facilités de crédit, d'un montant de 5 552 770 \$ et de 486 587 \$, ont été renouvelées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Elles viennent à échéance le 30 novembre 2020 et le 30 juin 2020.

Les acceptations bancaires à escomptes liées au Centre YMCA Cartierville détenues au 31 décembre 2017 sont d'une durée d'un mois, de valeurs nominales de 4 898 799 \$ et de 273 883 \$, portent intérêt au taux effectif de 2,15 % majoré des frais d'estampillage de 0,93 % et viennent à échéance le 30 janvier 2018. Afin de couvrir le risque lié aux fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur ces acceptations bancaires, le YMCA a conclu des contrats d'échange de taux d'intérêt. Ces contrats dérivés sont établis comme suit :

- a) Montant nominal initial de 5 552 770 \$, réduit périodiquement selon un échéancier prédéterminé jusqu'à son échéance prévue le 30 novembre 2020, portant intérêt au taux fixe de 3,08 % en échange de la réception d'un taux d'intérêt variable basé sur le taux CDOR un mois. De ce montant, une somme initiale de 1 957 430 \$ est subventionnée par un organisme externe;
- b) Montant nominal de 486 587 \$, réduit périodiquement selon un échéancier prédéterminé jusqu'à son échéance prévue le 30 juin 2020, portant intérêt au taux fixe de 3,08 % en échange de la réception d'un taux d'intérêt variable basé sur le taux CDOR un mois.

Le maintien de ce financement est sujet au respect par le YMCA de ratios financiers liés à la couverture du service de la dette et au maintien d'un montant minimal d'avoir net. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2017.

Billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville

Ce billet à payer, portant intérêt au taux de 4,77 %, est remboursable par versements annuels égaux de 953 973 \$, incluant les intérêts, et il échoit en janvier 2021.

Une subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour ce projet permet de rembourser cet emprunt.

Le maintien de ce financement est sujet au respect par le YMCA des mêmes ratios financiers que les acceptations bancaires liées au Centre YMCA Cartierville. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2017.

Emprunt hypothécaire lié au Centre YMCA du Parc

Le YMCA a conclu une entente avec un organisme subventionneur (l'« Organisme ») selon laquelle l'Organisme s'engage à effectuer les paiements de l'emprunt hypothécaire (capital et intérêts) lié à la construction du Centre YMCA du Parc. L'emprunt hypothécaire porte intérêt au taux de 3,63 % et il échoit en octobre 2019.

Emprunt à YMCA Canada

YMCA Canada a consenti un prêt au YMCA dans le cadre du projet de remplacement du logiciel d'inscription. Le solde à payer ne porte pas intérêt et est remboursable par mensualités variables venant à échéance en 2021.

7. Dette (suite)

Subventions à recevoir afférentes aux dettes subventionnées

Le solde des subventions à recevoir d'un montant de 5 690 392 \$ (7 023 277 \$ en 2016) relatif aux dettes subventionnées est présenté comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Subventions à recevoir à court terme	1 379 641	1 318 681
Subventions à recevoir à long terme	4 310 751	5 704 596

Les organismes subventionneurs ont également accepté de payer les intérêts se rattachant aux dettes subventionnées. La charge d'intérêts subventionnée s'élève à 240 905 \$ (315 601 \$ en 2016).

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont des apports reçus de la Fondation des YMCA du Québec, d'organismes gouvernementaux, de la Ville de Montréal et d'une société privée. Ces apports visent principalement les immeubles du Centre YMCA Cartierville, du Centre YMCA du Parc, du Centre YMCA Centre-Ville, du Centre YMCA de l'ouest de l'île de Montréal, du camp YMCA Kanawana et des améliorations apportées à une garderie. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	20 168 877	21 501 463
Apports reçus au cours de l'exercice	170 423	196 560
Amortissement de l'exercice	(1 522 578)	(1 529 146)
Solde à la fin	18 816 722	20 168 877

9. Lettre de garantie

En vertu d'une entente entre la Ville de Montréal et le Centre YMCA Centre-Ville, le YMCA a émis une lettre de garantie de 100 000 \$ en faveur de la Ville de Montréal. Cette lettre de garantie vient à échéance en 2018 et est garantie par un dépôt à terme du même montant.

10. Fondation des YMCA du Québec

Les états financiers n'incluent pas les actifs, les passifs, ni les activités de la Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »). La Fondation a été établie dans le but de s'occuper des activités de financement du YMCA, qui, par conséquent, détient un intérêt économique dans cette fondation.

Au cours de l'exercice, le YMCA a comptabilisé un revenu de 1 035 251 \$ (1 081 824 \$ en 2016), des apports reportés afférents aux immobilisations de 118 823 \$ (18 415 \$ en 2016) et il a reporté des produits liés à des activités de programmes de 237 851 \$ (réduction de 12 130 \$ en 2016) pour un total de 1 391 925 \$ (1 088 109 \$ en 2016) provenant de la Fondation.

Le YMCA a procédé au cours de l'exercice à l'annulation de l'avance faite à la Fondation. Il en résulte donc pour le YMCA une perte de 1 118 727 \$ (valeur nulle en 2016).

10. Fondation des YMCA du Québec (suite)

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties.

Le tableau suivant présente le sommaire de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2017, ainsi que les résultats de ses activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 :

	2017	2016
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	7 362 499	7 294 587
Total du passif	1 915 190	2 656 891
Total des soldes de fonds	5 447 309	4 637 696

Le passif inclut un montant total de 1 023 553 \$ (2 037 829 \$ en 2016) payable au YMCA.

	2017	2016
	\$	\$
Résultat des activités de fonctionnement		
Soldes de fonds au début	4 637 696	5 426 551
Total des produits autres que les dotations	3 134 213	1 320 120
Dotations	35 866	34 617
Total des charges et des dons	(2 360 466)	(2 143 592)
Augmentation (diminution) nette des fonds	809 613	(788 855)
Soldes de fonds à la fin	5 447 309	4 637 696

11. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2017	2016
	\$	\$
Débiteurs	(925 979)	(666 386)
Fournitures et charges payées d'avance	(64 314)	38 276
Créditeurs et charges à payer	639 265	(24 998)
Produits reportés liés à des activités des programmes	(533 844)	440 644
Autres produits reportés	(182 221)	241 418
	(1 067 093)	28 954

Opérations sans effet sur l'encaisse

Des acquisitions d'immobilisations incorporelles ont été financées par une nouvelle dette d'un montant de 520 483 \$ (310 128 \$ en 2016).

12. Engagements

Le YMCA s'est engagé à louer des locaux en vertu de baux et il a signé des contrats de service avec des fournisseurs, qui viennent à échéance jusqu'en 2022. Les versements futurs s'élèveront à 16 423 545 \$ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

	\$
2018	5 412 039
2019	3 610 545
2020	3 445 825
2021	2 541 266
2022	1 413 870

13. Actif net grevé d'une affectation d'origine interne

Cette affectation représente les ressources réservées par le conseil d'administration pour la réalisation de certains projets d'investissement dans le parc immobilier du YMCA.

14. Aide financière

En tant qu'organisme de bienfaisance, le YMCA offre un programme d'aide financière à sa clientèle qui répond à des critères précis. L'accès pour tous permet à des individus ne disposant pas de ressources financières suffisantes d'avoir accès à ces activités communautaires ou physiques à tarif réduit. Ce montant totalise 1 160 631 \$ en 2017 (1 196 584 \$ en 2016).

15. Instruments financiers

En raison de ses actifs et passifs financiers, le YMCA est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le YMCA consent du crédit à ses usagers dans le cours normal de ses activités et maintient des provisions pour créances douteuses, le cas échéant.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque auquel les placements en fonds communs diversifiés sont exposés et qui découle des fluctuations du taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

Risque de taux d'intérêt

Une tranche de la dette porte intérêt à taux fixe, alors que les intérêts relatifs à l'autre tranche sont subventionnés. Conséquemment, les risques de trésorerie sont minimes.

Le YMCA est exposé au risque de taux d'intérêt découlant des variations dans le taux de base, puisque les acceptations bancaires portent intérêt à taux variable. Afin de gérer cette volatilité, le YMCA a des contrats d'échange de taux d'intérêt dans le but de fixer les taux d'intérêt des acceptations bancaires à 3,08 % et qui viennent à échéance au 30 juin 2020 et au 30 novembre 2020.

16. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.